



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Relations avec la Russie

Question au Gouvernement n° 3726

### Texte de la question

#### RELATIONS AVEC LA RUSSIE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Michel Clément.

**M. Jean-Michel Clément.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Le 17 février dernier, à son retour en Russie, l'opposant politique Alexeï Navalny a été arrêté pour un motif kafkaïen : la justice russe l'accuse en effet d'avoir violé son contrôle judiciaire... du fait de sa convalescence après une tentative d'assassinat par empoisonnement, méthode qui n'est pas sans rappeler les empoisonnements d'Alexandre Litvinenko, de Viktor Iouchtchenko, de Sergueï et Ioulia Skripal, et de tant d'autres. Il ne me revient ici pas de juger le parcours et les idées de M. Navalny, mais nous ne pouvons que nous ériger contre le sort réservé aux oppositions russes. Ainsi, que dire de la brutale répression policière qui s'est abattue contre les manifestants ces derniers jours, se soldant par 5 300 arrestations ?

Suite à cette affaire, il a beaucoup été question de la demande par la France de l'arrêt de la construction du gazoduc Nord Stream 2, mais il est vrai que cela soulève d'importants problèmes d'indépendance énergétique.

Ma question portera donc sur la réponse politique que l'Union européenne, en particulier la France, compte apporter dans les prochains jours et les prochaines semaines. Nous avons appris que le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrel, sera à Moscou le 4 février et qu'il a demandé à voir l'opposant à ce jour en prison. De même, nous avons entendu, la semaine dernière, les appels du président du Conseil européen, Charles Michels, pour sa libération. Je rappelle qu'en octobre dernier, l'Union européenne avait prononcé quelques sanctions contre des personnalités et des diplomates russes dans le cadre de l'affaire Navalny. Quel bilan en tirez-vous ?

Mais il faut aller au-delà du bilan : quelle est la position de la France aujourd'hui ? Y-a-t-il consensus avec nos partenaires européens ? Et, à la lumière de ce nouvel épisode, comment envisagez-vous le futur des relations franco-russes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Les arrestations collectives et préventives mises en œuvre ces deux derniers week-ends en Russie sont arbitraires et parfaitement inacceptables. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Erwan Balanant applaudit également.*)

**M. Jean-Paul Lecoq.** Vous savez de quoi vous parlez !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre** . J'ai déjà eu l'occasion de dire que la France fait le constat d'une dérive autoritaire inquiétante de la Russie.

**M. Pierre Cordier**. Poutine doit avoir peur de la France !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre** . L'arrestation arbitraire de M. Navalny en janvier dernier le confirme et a suscité la mobilisation de la population russe que vous évoquez. La France demande sa libération immédiate et suit avec une grande attention la procédure qui va être engagée contre lui aujourd'hui même parce qu'elle a été jugée non équitable par la Cour européenne des droits de l'homme. La France ne proteste pas seule puisque l'ensemble des vingt-sept est sur la même position et que nous avons tous engagé une procédure de sanctions en réponse à l'empoisonnement de M. Navalny en territoire russe par une arme chimique russe, et demandons à la Russie la plus grande transparence sur cette affaire. La position des vingt-sept, après la visite du Haut représentant, M. Borrell, à Moscou, sera adoptée lors de notre réunion de ce mois en fonction des réponses que la Russie apportera.

Malgré tout, monsieur le député, la France demeure favorable à construire avec la Russie les conditions d'une relation qui permette d'assurer la sécurité et la stabilité en Europe. Il faut toutefois bien reconnaître que ces décisions prises par ce pays ne contribuent ni à la confiance ni à la sécurité. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Michel Clément](#)

**Circonscription** : Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3726

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 février 2021](#)